

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Référence cartographie des emplois                              | Correspondance UCANSS |
| SAN – 10 - A  | 0701 0705 0706        |
| <b>Intitulé du poste</b>  |                       |
| <b>Médecin direction adjointe veille et sécurité sanitaires</b> |                       |
| <b>Intitulé de l'emploi</b>                                     |                       |
| Médecin   |                       |

|                    |  |              |   |
|--------------------|--|--------------|---|
| Titulaire du poste |  | Remplacement | X |
|--------------------|--|--------------|---|

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Structure                 | Siège   |
| Direction de rattachement | Direction de la santé publique                              |
| Direction adjointe        | Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire |
| Pôle                      | Pôle régional de veille sanitaire                           |

|  |
|--|
| <b>Contexte</b>  |
| <p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p>   |
| <p><b>La Direction de la santé publique</b> est structurée en 3 directions adjointes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction adjointe de la veille et sécurité sanitaires</li> <li>- Direction adjointe de la santé environnement</li> <li>- Direction adjointe de la prévention et promotion de la santé</li> <li>- et un pôle pharmacie, produits de santé et laboratoires de biologie médicale.</li> </ul> <p>Elle est placée sous la responsabilité de la directrice de la santé publique.<br/>A ce titre, elle assure la présidence déléguée de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine de la prévention, de la santé au travail, de la santé scolaire et de la protection maternelle et infantile<br/>Elle est également membre du COMEX, du CODIR et participe au conseil de surveillance de l'Agence.</p> |
| <p><b>La Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire</b> est chargée de contribuer sous la responsabilité du directeur de la santé publique à la conception et la mise en œuvre de la politique de santé publique, et plus particulièrement de la veille et de la sécurité sanitaires dans le cadre des objectifs fixés par le directeur général de l'ARS.<br/>Elle participe en tant que de besoin et dans ce champ, aux travaux menés par les autres directions</p>  |

de l'ARS, la zone de défense, les délégations territoriales.

Elle établit des liens avec les préfetures dans le domaine relatif aux gestions de crises dans le cadre des protocoles signés entre les préfets de départements et le directeur général de l'ARS. Elle participe en tant que directeur adjoint au comité de direction de la santé publique et au comité de direction de l'agence régionale de santé.

Elle a pour mission la régionalisation de l'organisation de la veille et sécurité sanitaires ainsi que de la préparation des plans de gestion de crise. Elle assure la continuité des missions de l'ARS dans la veille et la sécurité sanitaires.

Elle organise et anime la plateforme régionale de veille et sécurité sanitaires qui comprend :

- le point focal régional (PFR) – Centre opérationnel de réception et de régulation de signaux (CORRSI)

- le pôle régional de veille sanitaire (PRVS)

- le pôle régional de défense sanitaire (PRDS)

et la participation de la Cellule d'intervention en région de Santé Publique France (CIRE).

## Missions/Activités

### Les activités réalisées par le médecin sont :

- **Pilotage en lien avec l'autre médecin de veille du pôle 22-35 :**

- Encadrement des infirmiers de santé publique et animation fonctionnelle de l'ensemble des agents du pôle
- Organisation de la répartition des tâches
- Responsabilité de la qualité des réponses apportées par le pôle 22-35 aux signaux de veille sanitaire et du processus de signalement (exhaustivité des réponses apportées aux signaux reçus, respect des instructions nationales et des recommandations des sociétés savantes, clôture des signaux)
- Animation de la démarche de protocolisation interne au pôle
- Interlocuteur privilégié du pôle en interne et en externe
- Appui du point focal régional pour la régulation des signaux

- **Mission de veille sanitaire dans le 35 et le 22**

- Gestion des alertes
- Renforcement du dispositif de veille, suivi des risques émergents, enquêtes épidémiologiques
- Surveillance des maladies transmissibles
- Suivi des déclarations obligatoires
- Participation à la permanence médicale de veille et sécurité sanitaire de la région
- participation aux astreintes médicales mises en place par l'ARS

- **Référent médical régional en santé environnement** (traiter les problèmes d'actualité en matière d'environnement et risques pour la santé des populations radon, lésionnelles, pesticides, algues vertes, radiofréquences, etc...)

- Participation au CRSE
- Participation à l'élaboration du PRSE
- Participation au suivi de certaines actions du PRSE
- Participation à des groupes de travail
- Lien avec les acteurs du domaine santé travail (particulièrement avec les MIRTMO)
- Participation à des réunions publiques d'information lorsque la présence d'un médecin est

|  |  |
|--|--|
| <p>jugée pertinente par l'ARS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions stratégiques SE à l'ARS Bretagne</li> <li>- Participer si nécessaire au CODERST du 22 et du 35</li> <li>- Traiter les dossiers SE sur lesquels la DAVSS est saisie</li> </ul>   |  |
| Conditions particulières   |  |
| <p>Relations avec les autorités décisionnaires, disponibilité, déplacements, mobilisation exceptionnelle en situation d'urgence, participation aux astreintes, participation aux cellules d'urgence ou de crise, habilitation confidentiel défense</p>   |  |
| Catégorie/Corps-Grade/Niveau   |  |
| <p>Le poste est ouvert au titulaire d'un doctorat en médecine</p>  |  |
| Contrat et conditions  |  |
| <p>Poste à temps plein d'une durée déterminée de 6 mois à compter du 15 juin 2020.<br/>Base de rémunération négociable au regard des compétences et de l'expérience.</p> <p><b>Votre candidature doit être adressée uniquement par mail avant le 5/06/2020 à l'adresse suivante :</b><br/><a href="mailto:Ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr">Ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr</a></p> |  |

| Compétences   |  |
|---------------|--|
| Savoir        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire</li> <li>- Cadre conceptuel de la veille et de l'alerte sanitaire</li> <li>- Connaissances médicales ou environnementales</li> <li>- Contexte de l'exercice médical et des bonnes pratiques</li> <li>- Problématique de santé et des déterminants de santé</li> <li>- Connaissances des ressources documentaires utilisables</li> <li>- Acteurs de la santé publique (de la prévention, de la veille et de la sécurité sanitaires)</li> <li>- Epidémiologie et statistiques</li> <li>- Santé publique et problématique de santé</li> </ul>  |
| Savoir -faire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les situations dans des délais contraints</li> <li>- Identifier les situations à risque</li> <li>- Proposer les mesures de préventives et correctives</li> <li>- Assurer la compréhension des situations à risques auprès des décideurs et de la population</li> <li>- Définir des procédures d'alerte et savoir alerter</li> <li>- Utiliser des outils et des systèmes d'information</li> <li>- Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle</li> <li>- Savoir réaliser des présentations écrites et orales</li> <li>- Traduire et expliciter ses résultats auprès publics divers</li> <li>- Analyser et maîtriser les risques</li> <li>- Prendre des responsabilités</li> <li>- Animer des réunions</li> <li>- Mobiliser et analyser de manière critique les connaissances scientifiques</li> </ul> |

|             |   |
|-------------|---|
|             | <p>utiles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discerner les enjeux, prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence</li> </ul>   |
| Savoir-être | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de rigueur scientifique</li> <li>- Gérer des situations conflictuelles</li> <li>- Résister au stress</li> <li>- Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement</li> <li>- Faire preuve de rigueur scientifique</li> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- Communiquer en situation de crise</li> </ul> |